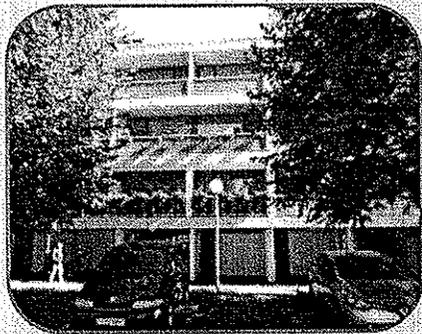


Synthèse Dossier de Diagnostic Technique

Ref. : DIA-TRA04-1610-001



Propriétaire :

Adresse du bien : 6 Allée Paul Langevin, 93240 STAINS

Nature du bien : Appartement studio

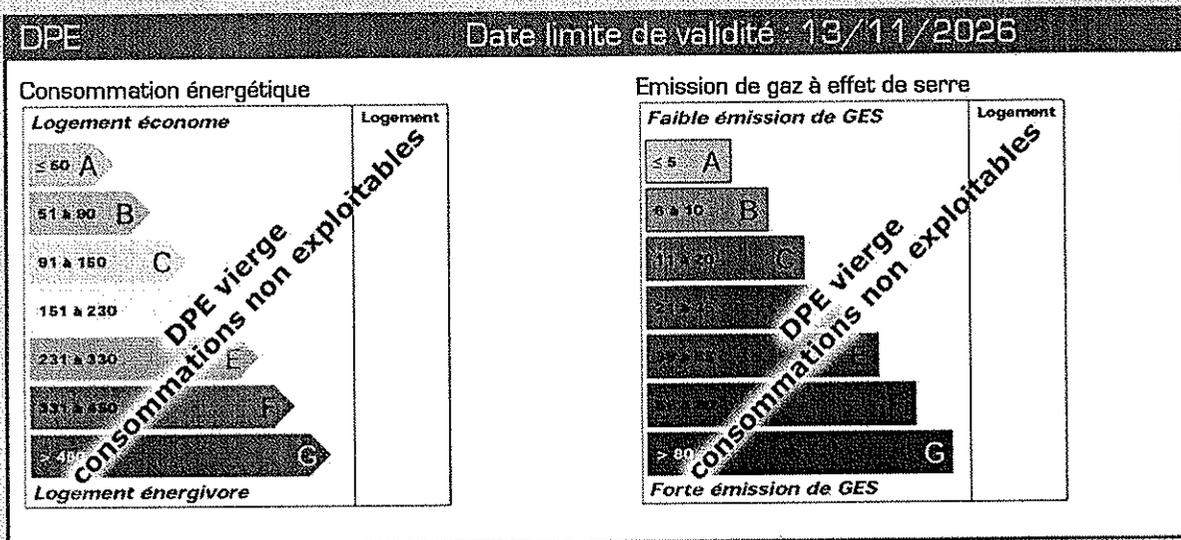
Localisation du bien : Etage 3 ème étage porte 34

Numéro de lot : Lot principal [49], Cave [57], Parking [268]

Date du permis de construire : De 1949 au 01/07/1997

Date limite de validité : 13/05/2017

Référence client :



Amiante Validité illimitée [sauf travaux]*
Présence d'amiante : Il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Superficie Carrez Validité illimitée [sauf travaux]*
Lot 49
Superficie « Carrez » : 24,00 m²
Superficie hors « Carrez » : 0,00 m²



Synthèse Dossier de Diagnostic Technique

Réf. : DIA-TRA04-1610-001

Les I

Installation Electrique

Date limite de validité : 13/11/2019

Anomalies : L'installation d'électricité comporte une ou des anomalies pour laquelle ou lesquelles il est vivement recommandé d'agir afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) représente(nt). Nous vous conseillons de lever ces anomalies dans les meilleurs délais par un installateur électricien qualifié. Les anomalies constatées concernent :

- la prise de terre et l'installation de mise à la terre.

L'installation intérieure d'électricité était alimentée lors du diagnostic, les vérifications de fonctionnement des dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel ont pu être effectuées.

Installation Gaz

Date limite de validité : 13/11/2019

Aucune anomalie : L'installation intérieure de gaz ne comporte aucune anomalie.

EPNIMT

Date limite de validité : 13/05/2017

Il existe des risques naturels et/ou technologiques pour ce bien :

Mouvement de terrain, ppr Mouvement de terrain prescrit le 23/07/2001 : exposé.

Risque sismique : Zone 1

Cette fiche de synthèse reprend les conclusions des différents diagnostics réalisés.

Elle est donnée à titre indicatif, seuls des rapports complets avec leurs annexes ont une valeur contractuelle.

* pour le cas où il est indiqué validité illimitée d'un des diagnostics, un rapport n'est plus valide en cas : de travaux, de changement de réglementation, dans le cas de diagnostic amiante pour les parties concernant des obligations ou recommandations issues des grilles d'évaluation d'état de conservation des matériaux ou produits contenant de l'amiante ainsi que le contenu des dites grilles.